

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
16/03/2026
Date d'affichage
16/03/2026
Nombre de conseillers en exercice
15
Nombre de conseillers présents
14
Nombre de conseillers votants
15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil municipal à la Mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal présent le plus âgé.

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire de séance (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/009 – ASSEMBLEE**Présentation des résultats des élections municipales du dimanche 15 mars 2026**

Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé, présente les résultats des élections municipales qui se sont tenues le dimanche 15 mars 2026.

Nombre d'électeurs inscrits :	880
Nombre de votants :	410
Nombre de bulletins blancs :	26
Nombre de bulletins et enveloppes nuls :	27
Nombre de suffrages exprimés :	357
Pourcentage de suffrages obtenus :	soit 87 %

Après présentation, le conseil municipal **PREND ACTE**, des résultats des élections municipales du dimanche 15 mars 2026.

Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé, installe immédiatement le conseil municipal ainsi élu.

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/010 – ASSEMBLEE
Election du Maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, M Michel ROUSSARD, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition du quorum était respectée.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres présents du conseil municipal. Si, après 2 tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres présents du conseil municipal ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

Majorité absolue : 8

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

M SIMON Stéphane : 15 (quinze) voix, ayant obtenu l'unanimité des voix, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/011 – ASSEMBLEE
Délégation au Maire

Après lecture de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité Territoriales, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe que le Conseil Municipal peut lui donner délégation pour gérer les affaires courantes de la commune.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, de donner délégation au Maire pour l'ensemble des points cités à l'article L.2122-22 du CGCT.*

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/012 – ASSEMBLEE
Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-1 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 3 adjoints au Maire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **FIXE**, à l'unanimité, à 3 le nombre d'adjoints au Maire de la commune de Les Ventes.

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/013 – ASSEMBLEE
Election des adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose la liste 1 suivante :

Mme Béatrice CENIER Première adjointe
M Michel ROUSSARD Deuxième adjoint
Mme Françoise DAUPHIN Troisième adjointe

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 15
Majorité absolue : 8
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

A obtenu : Liste 1, 15 (quinze) voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

Mme Béatrice CENIER M Michel ROUSSARD Mme Françoise DAUPHIN

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/014 – ASSEMBLEE
Vote des indemnités du Maire et des Adjointes au Maire

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, invite le Conseil Municipal à fixer les indemnités mensuelles de fonctions perçues par le Maire et les trois Adjointes.

M Stéphane SIMON, Maire, rappelle que la date effective d'installation du conseil municipal est le vendredi 20 mars 2026.

Le Maire et les adjoints ont quitté la salle.

Le conseil municipal décide de retenir pour :

Le Maire : le taux mensuel de **55,7 %** de l'indice brut terminal 1027 représentant 2 289,55 € brut mensuel ;

Les adjoints au maire : le taux mensuel de **21,38 %** de l'indice brut terminal 1027 représentant 878,83 € brut mensuel.

Si, par suite d'une décision réglementaire, cet indice venait à varier, il ne serait pas nécessaire de délibérer à nouveau.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, les indemnités de fonction du maire et des adjoints au maire ci-dessus présentées.*

Ces indemnités pour le maire et les adjoints seront versées à partir du 20 mars 2027 (date effective du début de mandat pour le maire et les adjoints).

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/015 – ASSEMBLEE
Délégation de signature aux Adjoints au Maire

Vu que la gestion de la commune doit se faire au quotidien ;

Vu les délais contraints de plusieurs dossiers, notamment les dossiers d'urbanisme ;

M Stéphane SIMON, Maire, propose au conseil municipal que Mme Béatrice CENIER, M Michel ROUSSARD et Mme Françoise DAUPHIN, se voient déléguer la signature en cas d'absence du Maire.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité, de donner délégation de signature pour les dossiers d'urbanisme à Mme Béatrice CENIER, M Michel ROUSSARD et Mme Françoise DAUPHIN.*

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire 

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/016 – ASSEMBLEE
Lecture et distribution de la Charte de l'Elu Local

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, donne lecture de la charte de l'élus local.

*Lecture faite, le conseil municipal **PREND ACTE** de la charte de l'élus local.*

Monsieur Stéphane SIMON, Maire distribue un exemplaire de la charte de l'élus local à chaque conseiller.

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire 

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/017 – ASSEMBLEE**Election des délégués auprès des syndicats intercommunaux de la commune**

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose de procéder à l'élection des délégués auprès des divers syndicats intercommunaux de la commune dont elle est adhérente.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, expose au conseil municipal que, à la suite des opérations électorales du scrutin du 15 mars 2026, le conseiller communautaire, élu pour siéger à l'agglomération Evreux Portes de Normandie est Monsieur Stéphane SIMON, sa suppléante élue est Madame Françoise DAUPHIN.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, expose au conseil municipal, qu'en application des articles L.2121-33 et L.5211-1 du CGCT et l'article 9 des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27), il doit être procéder à l'élection d'un délégué titulaire qui siégera au Comité Syndical et de son suppléant ayant voix délibérative en cas d'empêchement de celui-ci.

Le conseil municipal désigne, à la majorité, les membres suivants pour siéger aux syndicats intercommunaux de la commune :

SIEGE 27 : Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure

SIVOM des Tilleuls : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (Ecole des Marelles – Les Ventes, Ecole Simone et Pierre Mancel – Le Plessis Grohan, Ecole de Les Baux Sainte Croix)

SIVSL : Syndical Intercommunal à Vocation des Sports et des Loisirs

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

	SIEGE 27	SIVOM des TILLEULS	SIVSL
	1 titulaire 1 suppléant	3 titulaires 1 suppléant	2 titulaires
M Stéphane SIMON		X	
Mme Béatrice CENIER		X	
M Michel ROUSSARD	X		
Mme Béatrice PIN		X	
M Joël BALOURDET	X suppléant		
M Christian MAILLARD		X suppléant	
M Patrick HENNEQUEZ			X
M Brice RADIGUE			X

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/018 – ASSEMBLEE
Election des membres des commissions communales

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose de procéder à la nomination des membres du conseil municipal aux commissions communales.

Le conseil municipal désigne, à la majorité, les membres suivants pour participer aux commissions communales :

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

	CCAS	TRAVAUX	CHEMINS RURAUX	COMMUNICATION ANIMATIONS	IMPOTS DIRECTS	ELECTORALE	RH	DEFENSE NATIONALE	AGEDI	CCGBI
Stéphane SIMON	X	X	X	X	X		X			
Béatrice CENIER	X	X	X	X	X					X
Michel ROUSSARD		X	X		X					
Françoise DAUPHIN	X		X	X		X	X			
Fabrice WALLART		X	X							X
Béatrice PIN	X			X	X	X	X			
Pascal FLUTEAU	X	X	X		X		X			X
Anne-Laure SELLE	X			X				X		
Patrick HENNEQUEZ		X	X		X	X				
Joëlle POZNANSKI			X	X						
Christian MAILLARD	X	X	X	X						
Virginie CORON				X			X			X
BRICE RADIGUE		X		X					X	
Stacy GUITTON			X	X				X		X
Joël BALOURDET		X	X							

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	16/03/2026	Date d'affichage	16/03/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	14	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal à la mairie de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSARD, conseiller municipal le plus âgé.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle	X		
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

M Fabrice WALLART a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Questions Diverses**1- Dates prévisionnelles des réunions du conseil municipal pour l'année 2026**

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, distribue aux conseillers municipaux le calendrier prévisionnel des dates des conseils municipaux pour l'année 2026.

4- Date du prochain conseil municipal

La réunion du prochain conseil municipal est prévue le 09 avril 2026 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 22h11.

Date	Signature
20 mars 2026	Stéphane SIMON, Maire  